DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT TOUL
CANTON TOUL SUD
CHAUDENEY SUR MOSELLE **2020/24**

ARRÊTÉ DU MAIRE RÈGLEMENTANT LA CIRCULATION en raison de TRAVAUX EFFECTUES AU CITY STADE RUE ANDRE BACHMANN DU LUNDI 8 JUIN au MARDI 7 JUILLET 2020

Nous soussigné, Emmanuel PAYEUR, Maire de la commune de CHAUDENEY-sur-MOSELLE,
Vu le Code de la route et tous ses modificatifs,
Vu les articles 25.5 alinéa et 31 chapitre 1 de la loi n° 82.218 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1, 8° partie, signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 15 juillet 1974,
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et d'interdire le stationnement sur le trottoir Rue André Bachmann en raison des travaux de réfection de la piste du City Stade et pose d'un mur en L, réalisés par la société SARL PARISET STEPHANE (ALLAIN), du lundi 8 juin au mardi 7 juillet 2020 ;

ARRÊTONS

Article 1 : **Le stationnement sur les trottoirs sera interdit et les piétons devront utiliser le trottoir opposé Rue André Bachmann du lundi 8 juin au mardi 7 juillet 2020 en raison de travaux de réfection de la piste du City Stade et pose d'un mur en L, réalisés par la société SARL PARISET STEPHANE (ALLAIN). La circulation sera réduite à 30 Km/h avec interdiction de dépasser.**

Article 2 : Signalisation du chantier
Le permissionnaire devra signaler son chantier de jour comme de nuit pendant toute la durée de celui-ci, dans les conditions prévues par l'instruction interministérielle du 6 novembre 1992 sur la signalisation routière. **Il sera responsable des accidents qui pourraient survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.**

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis à :
. Monsieur Bruno BOULANGER de la société SARL PARISET STEPHANE (ALLAIN),
. Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Toul.

Fait à Chaudeney-sur-Moselle, le 4 juin 2020
Le Maire
E. PAYEUR

MAIRIE DE CHAUDENEY-SUR-MOSELLE (M.-&-M.)